

**PORT : LE CROUESTY - ARZON**

**NOTE N° 06/2016**

Rédacteur :  
Jean-Marc GAUTER

Le Crouesty  
02-97-53-73-33

**OBJET: Réunion du Comité Local des Usagers Permanents des Installations Portuaires de Plaisance  
LE CROUESTY-ARZON 19 mai 2016**

**Pièce Jointe** Document CLUPIPP distribué en réunion et Budget 2015-2016

**Présents :**

Jean Yves PIRONNEC et Régis PAJOT : Représentants du Département du Morbihan  
Marc de GHELLINCK : Directeur du Port du Crouesty, Compagnie des ports du Morbihan  
Jean-Marc GAUTER : Directeur adjoint du Port du Crouesty, Compagnie des ports du Morbihan  
31 plaisanciers membres du Clupipp

**1. Régis Pajot, représentant du Département du Morbihan, rappelle le fonctionnement du CLUPIPP**

Pour être membre il faut souscrire un contrat de plus de 6 mois.  
Il y a 282 personnes inscrites.

**2. Elections**

Pour nommer un 2<sup>o</sup> suppléant au conseil portuaire, les membres sont amenés à élire 1 personne cette année parmi 32 candidats.  
94 votants avec les votes par correspondance  
M. Philippe RAGOT (secrétaire de l'ASUC) est élu avec 39 voix.

**3. Marc de GHELLINCK, Directeur du Port, présente l'activité du port**

- Le Port du Crouesty s'était inscrit en 2015 dans une démarche de labellisation GOLD ANCHOR. La fédération anglaise des ports de plaisance qui gère ce label a répondu favorablement. Suite à l'examen du dossier présenté par le port, la visite d'un auditeur et le passage d'un client mystère, le tout complété par un sondage auprès des usagers du port du Crouesty, le port a obtenu la labellisation avec 4 ancrés d'or sur 5.
- La nouvelle carte Plaisance Morbihan Premium est disponible à la capitainerie : elle remplace la carte Passeport Escales et offrira progressivement de nouveaux avantages (points de fidélité)

La nouvelle application pour smartphone sera disponible courant juin.

- Les travaux de la nouvelle aire de carénage d'environ 3000 m<sup>2</sup> commenceront après la saison. Le carénage ne sera possible que sur une partie du terre-plein (coté cale de mise à l'eau)
- Les plaisanciers sont satisfaits de la qualité du Wifi.
- La propreté des sanitaires du port du Crouesty est soulignée et appréciée.
- Marc de Ghellinck informe qu'un agent de port est présent une partie de la nuit toute l'année et qu'une société de gardiennage intervient également en été.  
Des caméras vont par ailleurs être installées sur les accès aux parkings du port.  
M. Hazebrouck souhaite que l'accès aux sanitaires soit également surveillé.
- Il est demandé de rehausser la main de fer située en haut de l'échelle du ponton de la darse élévateur afin d'en faciliter l'utilisation pour les usagers.  
La question va être étudiée mais il faut vérifier que cette modification n'entraîne pas de difficultés pour les manutentions.
- Les travaux réalisés aux abords de la capitainerie ont permis de créer un véritable espace de promenade ouvert et renforcer ainsi son attractivité. Les usagers viennent plus facilement à la capitainerie et une hausse de la fréquentation a déjà été observée. Le mobilier urbain et les plantations vont agrémenter encore cet espace.
- M Oger informe du désaccord et de l'inquiétude de certains usagers de la darse EST sur le projet de basculement des passerelles coté parking.  
Un document sur ce sujet doit être envoyé à la compagnie des ports du Morbihan.
- Il est également évoqué quelques difficultés d'accès à la darse EST pour les plaisanciers.
  - Conflits d'usage avec les exposants du marché
  - Fermeture du quai à la circulation certains soir
  - La carte d'accès est dorénavant payante (la capitainerie s'est rapprochée de la commune à ce sujet.

Régis Pajot remercie l'assemblée de leur participation et leur implication dans la vie du port, puis lève la séance à 17h00.